

SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

☎ 98 90 46 40

GUEST HOUSE
FENOÙ

Appartements & Chambres meublés

☎ 98 90 46 40

APRÈS L'ANNONCE DE LEUR RETRAITE DE LA CEDEAO P. 03

Claudine Afiavi PRUDENCIO s'adresse au Mali, au Burkina-Faso et au Niger



TOURNÉE PARLEMENTAIRE DE REDDITION DE COMPTE P.04

L'apothéose à Malanville pour l'an 1 de l'he Djamilatou SABI MOHAMED



TOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE
DU PRINTEMPS CHINOIS P.09

Tori-Bossito et Covè sont les destinations de ce jour; demain la grande fête !

CONTRE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION AU PARLEMENT P.07

TALON conforte SÈHOUÉTO

- Quel sort maintenant pour l'initiative de SEÏBOU ?
- «Je ne veux pas qu'on touche à une seule virgule de la Constitution», rassure le chef de l'État



LANCEMENT DE L'OUVRAGE DU
REV SIMON KOKOU DOSSOU

«Parce qu'il m'a toujours porté» dans les bacs P. 10

INVITÉ À SE PRONONCER SUR LA SUSPENSION DE LA GAZETTE DU GOLFE P.08

TALON rappelle l'indépendance des institutions; le personnel du média licencié



CONTRÔLE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION, PORT DE CASQUE

La Police républicaine relance la répression

La police républicaine va bientôt relancer la répression contre les défauts d'immatriculation et non port de casque. L'opération va démarrer après la séance de sensibilisation organisée sur la sécurité routière par la Police républicaine au Bénin.

La Police républicaine du Bénin a récemment organisé une séance de sensibilisation sur la sécurité routière, qui s'est déroulée le mardi 06 février 2024 à la Direction générale de la Police républicaine à Cotonou. Cet événement a rassemblé les acteurs impliqués dans la gestion des questions de sécurité routière, notamment le Directeur du Centre National de Sécurité Routière (CNSR), le Directeur de la Sécurité Publique de la Police républicaine, les Directeurs départementaux de la Police républicaine accompagnés des commissaires centraux, ainsi

que les responsables des conducteurs de taxi-motos et les présidents des différents clubs de motards.

Les échanges lors de cette séance de sensibilisation ont principalement porté sur les conséquences désastreuses du non-respect des prescriptions du code de la route. À cette occasion, la police républicaine a annoncé la mise en place de diverses mesures visant à lutter contre l'incivisme croissant sur les routes. Soulignant l'importance de la conformité au code de la route, le Directeur Général de la Police Républicaine, Soumaïla Yaya, a insisté sur le respect de la limitation de vitesse tant en agglomération qu'en rase campagne, ainsi que sur l'obligation du port du casque pour les motocyclistes et leurs passagers.

Le Directeur Général a également évoqué la nécessité pour tous les usagers de la

route de disposer de plaques d'immatriculation valides, soulignant que l'absence de ces dernières entraînerait la confiscation des engins concernés. Il a de plus rappelé l'obligation pour tous, y compris les policiers, de porter le casque et de circuler sur la piste cyclable.

Concernant les infractions, le Directeur Général du CNSR, Aubin Adoukonou, a indiqué que remorquer un individu n'ayant pas porté de casque entraînerait une amende forfaitaire de 10.000F, soulignant qu'il ne s'agit pas de taxes gouvernementales mais de mesures dissuasives visant à assurer la sécurité de tous.

Des mesures répressives seront mises en place dès le mois de mars prochain pour les infractions telles que la communication au guidon ou au volant, le non-respect des couloirs de circulation, les surcharges, etc.



En outre, le DGPR a invité l'ensemble des usagers de la route à se conformer aux conditions de souscription et de renouvellement de l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres à moteur en République du Bénin. Désormais, ces opérations sont subordonnées à la présentation d'une attestation de contrôle technique valide pour le véhicule concerné ainsi

que la preuve de paiement à jour de la Taxe sur Véhicule à Moteur (TVM).

Cette séance de sensibilisation sur la sécurité routière témoigne de l'engagement des autorités béninoises à promouvoir la sécurité sur les routes et à encourager la responsabilisation de tous les acteurs du domaine.

D. R.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES

Des commissariats de police dans 7 localités frontalières

Dans le but de renforcer la couverture sécuritaire et notamment la sécurité à nos frontières, le gouvernement a annoncé dans le compte rendu du conseil des ministres de ce mercredi 7 février 2024, la construction pro-

chaine de 7 commissariats de police dans les localités qui font corps aux pays limitrophes du Bénin. Selon le communiqué final du conseil des ministres, ce plan de sécurité du gouvernement prendra en compte 15 localités, considérées

comme stratégiques dans la lutte contre l'insécurité.

Cette première phase concerne Monsey et Kompa dans la commune de Karima, Fanougo, Goumori et Soroko dans la commune de Banikoara, Dassari et Gouandé dans la commune de Matéri. Ce sont là les 7 localités qui abriteront sous peu des commissariats dans le cadre de la lutte sécuritaire.

Ce plan de sécurité permettra certainement de renforcer la politique du gouvernement dans la lutte contre le terrorisme qui devient une menace à nos portes

Source: Conseil des ministres du Mercredi 7 février 2024.



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin

Email: lebledujour@gmail.com

Tel: +229 98904640

PRODUCTION :

Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:

Emeric Joël ALLAGBE

Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRETARIAT:

Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION

Emeric Joël ALLAGBE

Aimé HOUENOU

Eric OBINTI

PHOTOS:

Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:

G. A. DANSOU

APRÈS L'ANNONCE DE LEUR RETRAITE DE LA CEDEAO

Claudine Afiavi PRUDENCIO s'adresse au Mali, au Burkina-Faso et au Niger

A travers un message publié sur sa page Facebook, la présidente du parti la Renaissance nationale (RN) Prudencio Afiavi PRUDENCIO a lancé un appel au Mali, au Burkina-Faso et au Niger qui ont annoncé récemment leur retraite de la CEDEAO. Dans son adresse, la présidente de la RN les a implorés de mettre de côté les considérations politiques et de prioriser l'intérêt supérieur des citoyens de la Communauté. Car a-t-elle mentionné avec espoir, les différends et les désaccords peuvent être résolus par le dialogue et la diplomatie.

Lire ci-dessous l'intégralité de son message.

Chers Présidents du Mali, du Niger et du Burkina Faso, En ma qualité de Présidente du Parti béninois Renaissance Nationale et surtout en tant que femme politique engagée pour la paix et la prospérité en Afrique, je m'adresse respectueusement à vous avec la profonde conviction que tout est encore possible si nous le voulons.

Nous vivons des moments cruciaux où les défis qui se dressent devant nous exigent une unité et une solidarité sans faille entre les pays africains. Et face à cela, la décision de vos pays de quitter la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est un sujet de préoccupation majeure pour tous ceux qui croient en l'idéal panafricain et en la coopération régionale pour le bien-être de nos peuples.

Je comprends les défis et les frustrations auxquels vous êtes confrontés, mais je vous invite respectueusement à écouter l'appel du Président béninois Patrice Talon, vous invitant à revenir à la table de négociation et à reconsidérer cette décision. Décision qui si elle est maintenue risque de compromettre la stabilité régionale, le développement économique de nos pays et surtout le bon vivre ensemble de nos peuples.

Cet appel lancé par le Prési-

dent béninois, Son Excellence Patrice Talon, est un geste de sagesse et de responsabilité. Il nous rappelle que, malgré nos divergences politiques et nos différences de perspective, nous partageons tous le même continent et les mêmes aspirations à la paix, à la prospérité et au développement.

À sa suite, et au nom du peuple béninois et de tous les peuples de la CEDEAO, je vous implore de mettre de côté les considérations politiques et de prioriser l'intérêt supérieur de nos concitoyens. Les différends et les désaccords peuvent être résolus par le dialogue et la diplomatie, et je reste persuadée qu'ensemble, nous pouvons trouver des solutions pacifiques et durables à nos problèmes communs.

En tant que leaders africains, vous avez la responsabilité de promouvoir l'unité, la solidarité et la coopération entre nos nations. Je vous invite à vous inspirer des valeurs du panafricanisme que vous prônez et à agir avec sagesse et compassion envers vos frères et sœurs africains.

Je vous prie d'écouter chers leaders les cris de désespoir et les lamentations de ces peuples de part et d'autre de ces frontières depuis le début de ce bras de fer entre vos États et



la CEDEAO. Loin d'accuser qui que ce soit j'en appelle plutôt à la prise en considération de la voix de nos frères et sœurs africains qui n'aspirent qu'à la fluidité entre nos pays, gage d'un climat économique prospère et surtout d'une cohabitation radieuse à l'africaine.

Je suis convaincue que tout problème a une solution, et c'est dans cet esprit que je vous invite respectueusement à faire preuve de grandeur d'esprit, de patience et de compromis. Nos ancêtres africains nous ont légué une tradition ancestrale de résilience et de résolution pacifique des conflits. La réconciliation et le pardon sont des pierres angulaires de notre culture et de notre identité. En suivant cet exemple, nous pou-

vons surmonter les obstacles qui se dressent sur notre chemin et bâtir un avenir meilleur pour nos enfants et les générations futures.

Je vous encourage à écouter l'appel de votre frère et ami, le Président béninois Patrice Talon et à revenir à la table de négociation pour qu'ensemble nous travaillions au bien-être de nos peuples et de notre continent.

Dans l'espoir d'un avenir de paix, de prospérité et d'unité africaine, je vous remercie.

Que Dieu bénisse l'Afrique !

Claudine Afiavi PRUDENCIO
Présidente du Parti Renaissance Nationale

TOURNÉE PARLEMENTAIRE DE REDDITION DE COMPTE DANS LA 1ÈRE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

L'Apothéose à Malanville pour l'an 1 de l'he Djamilatou SABI MOHAMED

Ce mercredi 07 février 2024, l'he Djamilatou SABI MOHAMED Épouse ABARISSI était face aux femmes venues des 05 arrondissements de la commune de Malanville, des leaders d'opinion ainsi des élus communaux en présence du comité de mise en places des cellules de base. Objectif: présenter son bilan parlementaire un an après son installation au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo et installer les cellules de base de l'Union Progressiste le Renouveau de la 1ère circonscription électorale en vue des Présidentielles de 2026.

12 février 2023- 12 février 2024. Cela fait un an que les députés de la 9ème législature ont été installés pour représenter dignement leurs mandants. Pour sa part, l'élue de l'UP le Renouveau et présidente du Caucus des femmes parlementaires, l'he Djamilatou SABI MOHAMED Épouse ABARISSI a mis un point d'orgue à la reddition de compte et surtout a tenu à faire le point des activités de ses 12 premiers mois au Parlement. «C'est un privilège et une lourde mission que vous nous avez investis en nous demandant d'aller vous re-

présenter au Parlement. Cela fait bientôt un an que nous sommes installés dans les charges de représentants du peuple. Le peuple de la première circonscription électorale étant souverain et m'ayant choisi pour le représenter, l'obligation est pour moi de venir vous rendre compte, de vous faire le point des activités dans le cadre de ma mission de représentante...», a déclaré l'élue du peuple à ses hôtes sous des applaudissements. Sur les visages, on pouvait noter la satisfaction et la joie des populations d'avoir mandatée une amazone des temps modernes



comme l'he Djamilatou SABI MOHAMED Épouse ABARISSI au Parlement.

Après la présentation de son bilan, la présidente du Caucus des femmes parlementaires a procédé à la mise en place des cellules de base et du comité de supervision communal conformément aux décisions du bureau politique de l'UP le Renouveau. S'en sont suivis les conseils de l'élue du peuple aux nouveaux missionnaires pour leur permettre de réussir.

Enfin, la digne représentante du peuple a abordé avec ses hôtes la question de la révision de la constitution qui fait l'actualité. «Je profite pour vous expliquer ce qu'il en est du projet de loi de révision de la constitution et de la position du chef de l'État...», a lancé l'he Djamilatou SABI MOHAMED épouse ABARISSI aux populations.

Après Malanville, Kandi et Karimama qui constituent la 1ère circonscription électorale auront également leur bilan.

E. J. A.



POUR SA POSITION GÉOGRAPHIQUE DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

Le Marché d'Akassato, une menace pour la sécurité publique

Situé au bord du gou-dron, en plein cœur de la ville d'Abomey-Calavi, le Marché d'Akassato est aujourd'hui au centre d'un débat houleux quant à sa localisation et son im-

pact sur la sécurité des personnes.

En effet, de nombreux habitants et observateurs estiment que ce marché doit être délocalisé afin d'éviter d'éventuels cas d'accidents.

La principale raison qui justifie cette demande de délocalisation est la situation géographique dangereuse du marché. En étant situé au bord d'une route très fréquentée, les risques d'acci-

dents sont élevés et mettent en péril la sécurité des usagers. Les voitures qui circulent à vive allure à proximité des étals de marché peuvent causer des collisions graves, mettant en danger la vie des vendeurs et des clients.

De plus, la configuration actuelle du marché ne facilite en rien la sécurité des personnes présentes. Les allées sont souvent étroites et encombrées, obstruées par des étals mal disposés et des marchandises mal rangées. Cette situation rend la circulation difficile et augmente les risques de chutes et de blessures pour les clients imprudents.

Cependant, il est important de souligner que l'insécurité qui règne autour du Marché d'Akassato est également

alimentée par les comportements irresponsables de certains usagers. Certains vendeurs n'hésitent pas à occuper les abords de la route, obligeant ainsi les automobilistes à ralentir brusquement ou à changer de voie. Cette attitude irresponsable crée une véritable anarchie et met en danger la vie de tous les usagers de la route.

Face à cette situation préoccupante, il est essentiel que les autorités compétentes prennent des mesures immédiates pour délocaliser le Marché d'Akassato vers un endroit plus approprié et sécurisé dans un délai limité. Cette décision permettra de prévenir les accidents potentiels et d'assurer la sécurité des habitants d'Abomey-Calavi.

D. R.



CRISE POLITIQUE AU SÉNÉGAL

Patrice TALON opte pour une résolution pacifique et concertée

En conférence de presse ce jeudi 8 février 2024, le Chef de l'État béninois, Patrice TALON, s'est exprimé sur la situation sociopolitique actuelle au Sénégal, exprimant des regrets face à cette crise.

Selon le Président de la Ré-

publique, cette situation ternit l'image d'un pays autrefois considéré comme un modèle de démocratie en Afrique, réputé pour sa stabilité et sa paix.

«Ce qui se passe au Sénégal est regrettable», a déclaré le Président Patrice

TALON, exprimant ses inquiétudes quant à l'évolution de la situation. Il a souligné l'importance d'un retour au consensus afin de garantir le bon déroulement de l'élection présidentielle à venir.

La prise de position du Président Patrice TALON met en lumière l'importance de la stabilité et de la démocratie en Afrique de l'Ouest. Ses déclarations soulignent également l'impact régional des événements en cours au Sénégal, mettant en évidence la nécessité d'une résolution pacifique et concertée.

Cette intervention du Chef de l'État béninois souligne la préoccupation croissante au sein de la sous-région et au-delà, mettant en lumière l'importance de la stabilité politique pour le développement et la cohésion régionale en Afrique.

D. R.



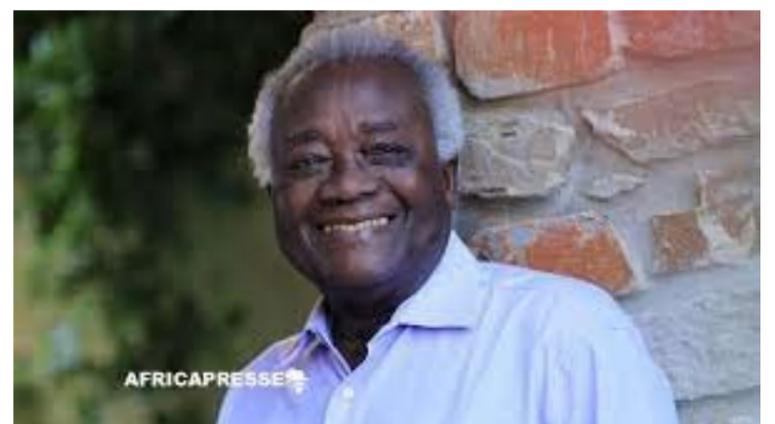
CARNET NOR

Le ministre Spéro Stanislas Adotevi est mort

Après Paulin Hountondji, le Bénin vient de perdre un autre éminent professeur. Il s'agit du professeur Spéro Stanislas Adotevi décédé ce mercredi 7 février à l'âge de 90 ans selon Benin Intelligent. Né en 1934, Spéro Stanislas Adotevia a fait ses études en France dans les années 1950. Il a fait la philosophie et l'anthropologie.

Il a pu décrocher un doctorat sur l'impact du système colonial sur le développement de l'Afrique. Il est l'auteur du célèbre ouvrage "Négritude et Négrologie".

Le prof Adotevi fut aussi un ancien ministre du Dahomey, et ancien directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'ouest. Paix à son âme.



APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

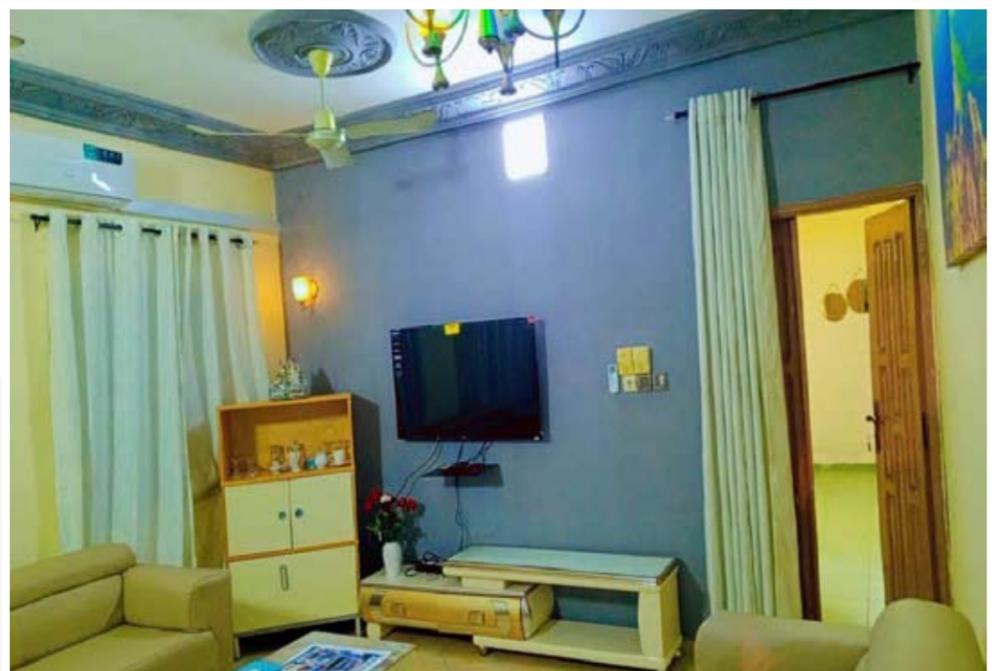
**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

CONTRE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TALON conforte SÈHOUÉTO**(Quel sort maintenant pour l'initiative au Palais des Gouverneurs ?)**

Terminus tout le monde descend! Le chef de l'État, Patrice TALON ne veut pas du tout de la révision de la Constitution. Il l'a clamé face à la presse nationale et internationale ce jeudi 08 février 2024. Mais quelques heures avant cette sortie présidentielle, la révision de la Constitution a été rejetée par le député Lazare SÈHOUÉTO de la mouvance qui ne veut pas aussi entendre parler. Cette position de l'élu du peuple perçue comme une boutade la veille vient d'être tonifiée par la sortie du chef de l'État. Du coup, que devient la révision de la Constitution au Parlement ? À qui va-t-on imputer son échec : à TALON ou aux révisionnistes ?

La proposition de révision de la Constitution initiée par le député Assan SEIBOU continue d'enregistrer des «non». Tout comme les Démocrates de l'opposition, l'he Lazare SÈHOUÉTO, un député de la mouvance a, à travers un post, donné un coup de massue à ce qui est présenté jusque là comme un projet unanimement porté par ses collègues du camp présidentiel à l'Assemblée nationale. Pourtant!

Les langues se délient et les intentions sont révélées au grand jour au fur et à mesure que les débats s'intensifient autour de l'opportunité ou non de la révision de la Constitution et surtout du sort qui lui sera réservé.

À l'Assemblée nationale, il y a deux camps qui se regardent en chiens faience. D'un côté, les révisionnistes et de l'autre les anti révisionnistes peu importe les argu-

ments brandis. Une chose est sûre: avec la réaction du député de l'Union Progressiste le Renouveau, Lazare SÈHOUÉTO de la mouvance, la liste des anti révisionnistes au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo s'hypertrophie au grand dam de la proposition de l'he Assan SEIBOU.

Ce n'est qu'un secret de polichinelle. Il est dit tout bas qu'au sein de la mouvance du président Patrice TALON et surtout de de ses députés, l'unanimité n'est pas faite sur le projet de révision de la constitution. L'ancien ministre Lazare SÈHOUÉTO, comme en 2004, vient d'en donner la preuve.

En attendant de s'interroger sur ceux qui vont lui emboîter le pas, non seulement autour du projet de révision de la Constitution, le consensus est mis à rude épreuve mais la cohésion des députés du président Patrice TALON a du plomb dans l'aile.

**Avoir du cran comme en 2004!**

Déjà en 2004 alors qu'il était au Gouvernement de feu président Mathieu KERKOU et donc de la mouvance, Lazare SEHOUE TO a dit niet au projet de révision de la constitution. Le même exploit se reproduit en 2024 où cette fois-ci, il est député de la mouvance.

« ...Le temps passe, mais les hommes se ressemblent. Ils ne gagnent pas toujours en sagesse, hélas ! Comme en 2004, t'en souviens-tu ? J'étais au gouvernement. A l'une de nos grandes réunions au Palais des Sports à Kouhounou, les camarades m'avaient interpellé sur le projet de révision de la Constitution. J'avais répondu à peu près ceci : C'est pour résoudre quels problèmes ? Quelle est la pertinence du

ou des problèmes ? En quoi la non résolution (ici et maintenant) desdits problèmes compromet le bon fonctionnement du système politique ou le développement du pays ? Je me pose les mêmes questions aujourd'hui. Le temps passe. Je ne sais pas si je deviens plus sage en me posant les mêmes questions. Mais une chose est certaine : l'atmosphère est suffisamment polluée et le vrai pays se préoccupe en ce moment d'autres problèmes que de révision de la constitution. Il me paraît plus sage d'en tenir compte », s'est-il vidé sur un forum politique.

Rétropédalage

Face à la presse nationale et internationale ce jeudi 08 février 2024, le président Patrice TALON ne veut pas

qu'on touche à une virgule de la Constitution. Une bonne nouvelle pour les antirévisionnistes et un camouflet pour les révisionnistes. Si tel est le cas, pourquoi avoir rencontré tous les groupes parlementaires aux fins de leur demander de prioriser le consensus dans le processus du respect de la décision de la Cour constitutionnelle quant à la relecture du code électoral. C'est d'ailleurs de ce conclave avec les députés qu'est né le débat sur la révision constitutionnelle qui devrait précéder la relecture du code électoral, à en croire les comptes rendus de conclave faits par les groupes parlementaires. Suivez mon regard !

Pour les observateurs, quelque chose a certainement influencé la décision du président de la République.

J. E. A.

PATRICE TALON FACE À LA PRESSE HIER**«...Je ne veux pas qu'on touche à une seule virgule de la Constitution...»**

Le Président de la République du Bénin, Patrice TALON, s'est réellement exprimé devant la presse ce jeudi 8 février 2024 pour aborder les questions socio-politiques dominantes du pays. L'un des sujets principaux de cette conférence a été la potentielle révision constitutionnelle qui aurait pu ouvrir la voie à un troisième mandat présidentiel.

Le Président Patrice TALON, puis-

que c'est de lui qu'il s'agit, a dissipé toute controverse en assurant : "La question du 3e mandat est derrière nous... Je ne veux pas qu'on touche à une seule virgule de la Constitution. Je l'ai dit aux Députés de la mouvance. Je ne demande aucune révision. Le Bénin est un autre pays. Nous avons tourné cette page", a-t-il déclaré ce jeudi 08 février 2024 face aux journalistes.

Cette déclaration vient clarifier la

position du Chef de l'État sur une possible prolongation de son mandat. Le Président TALON a fermement indiqué qu'il ne cherchera pas à modifier la Constitution pour se maintenir au pouvoir, mettant ainsi un terme aux spéculations et inquiétudes concernant un éventuel troisième mandat. Alors, cette prise de position du Chef de l'État marque un tournant significatif dans le paysage politique du Bénin et apporte

une certaine stabilité en dissipant les craintes liées à une potentielle modification constitutionnelle.

La déclaration du Président Patrice TALON est susceptible d'avoir un impact majeur sur la situation politique et sociale du pays, apportant un éclaircissement crucial sur les intentions présidentielles à l'approche des prochaines échéances électorales.

INVITÉ À SE PRONONCER SUR LA SUSPENSION DE LA GAZETTE DU GOLFE

TALON rappelle l'indépendance des institutions; le personnel du média licencié

Les employés du média privé le Groupe de Presse « La Gazette du Golfe » viennent de faire et de façon peut-être définitive, les frais de la crise qui sévit au Niger. Suspendu dans la foulée de la crise survenue au lendemain du coup d'Etat des militaires au Niger, pour « apologie de coup d'Etat », le groupe de Presse "La Gazette du Golfe" vient de procéder au licenciement collectif de son personnel.

Il faut dire que la sanction concernant la suspension a été prise par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Environ six mois après, le promoteur du média a pris une décision qui sans doute pénalise le personnel.

La réaction du président Patrice Talon

En conférence de presse, ce jeudi dans la matinée, le Chef de l'Etat béninois, Patrice Talon abordé plusieurs sujets dont la fermeture du groupe de presse « La Gazette du Golfe ». A l'occasion, le Président béninois a rappelé qu'il a été non seulement informé de la fermeture du média, mais aussi du rapport de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la communication (HAAC), auteure de la fermeture.

A l'en croire, c'est pour lui, une « peine » de savoir que le média a été fermé pour a-t-il dit, « manquement à la déontologie ». « C'est malheureux que depuis un temps ce média n'émet plus », regrette Patrice Talon.

Cependant, il dit vouloir respecter l'indépendance des institutions et à ce titre, il clame : « Je ne suis pas patron de la HAAC... Ce n'est pas mon rôle de remettre en cause les décisions de la HAAC », rapporte Bénin Intelligent.

« Je me suis renseigné qu'il y a eu des manquements à la déontologie », a-t-il avoué avant d'émettre le vœu que la fermeture du Groupe de presse « ne dure pas longtemps ».

Faut-il le rappeler, ce même jour, le promoteur du média, Ismaël Soumanou a procédé au licenciement collectif du personnel du groupe de Presse La Gazette du Golfe, six mois environ après la fermeture. Comme motif, la HAAC avait évoqué que le média aurait fait " l'apologie de coup d'Etat.

Lire la lettre de licenciement collectif.





GROUPE DE PRESSE LA GAZETTE DU GOLFE



Cotonou, le 08 Février 2024

IS

**Tout le Personnel
du GROUPE DE PRESSE
LA GAZETTE DU GOLFE
COTONOU**

Objet : Licenciement collectif
REF : N°006/2024/PDG/GGG

Messieurs et Mesdames,

Depuis la fermeture de tous les organes du **GROUPE DE PRESSE LA GAZETTE DU GOLFE** par la HAAC, nous avons fait des efforts pour payer une partie importante des salaires pendant les six (06) derniers mois. Mais le 31 Janvier 2024, nos banques nous ont notifié que nos comptes ont été saisis par les institutions étatiques, ce qui fait qu'on n'a plus accès à nos avoirs. Cette situation nous prive de la moindre ressource sur laquelle nous pouvons compter pour continuer par soutenir le personnel dans cette suspension. Aussi faudra-t-il rappeler que depuis plus de deux (02) ans, nous n'avons plus été payé par le Trésor Public pour nos prestations.

Vous êtes tous informés que c'est sur fonds propre que j'assume les charges du Groupe jusqu'à ce jour. Malheureusement, nos partenaires VOA, DW, CGTN et autres ont tous rompu leur contrat à cause de notre suspension. Se retrouvant aujourd'hui, d'abord dans une situation de cessation forcée de



Siège Social : Immeuble La Gazette du Golfe Carré / 902 E Sikècodji - 03BP : 1624 Cotonou - Bénin
Téléphone tous Services : +(229) 95 24 30 00 - 95 24 30 01 - Email : gazettedugolfe@gmail.com - www.golfe.com
IFU : 3200 800 27 52 13 - Comptes Bancaires : BIIC : 00402832901

travail puis ensuite dans une situation de cessation forcée de paiement, et ne pouvant plus contre ma volonté honorer mes engagements vis-à-vis du personnel, je suis obligé de procéder à un licenciement collectif.

Dans ce même ordre d'idée, nous allons débrancher tous les dispositifs satellitaires du Groupe, y compris l'eau, l'électricité, les faisceaux de connection, etc... afin de ne plus avoir à payer des charges superflues.

Pour cela :

- 1- Tous ceux qui sont logés par le Groupe sont priés de libérer les différents appartements qu'ils occupent le plus tôt possible.
- 2- Tous ceux qui ont les moyens roulants du Groupe à leur disposition sont priés de les restituer dans un bref délai.
- 3- Tous ceux qui ont le moindre équipement du GROUPE (Ordinateur portable, Caméra, etc...) à leur disposition sont priés de les restituer.

Nous sommes convaincus que vous connaissez autant que moi la délicatesse de la situation.

Dans l'espoir que les choses reprendront pour l'ensemble du Groupe, nous vous prions de vous munir du courage nécessaire et acceptez l'expression de mes salutations cordiales.

Toutefois, si les activités reprennent éventuellement, nous allons procéder au fur et à mesure à des réintégrations.

P.J. :

Nous avons adressé ce même jour, un courrier au Ministre du Travail et de la Fonction Publique dont la référence est Réf N°005/2024/PDG/GAZETTE DU GOLFE du 08 Février 2024 pour les informer du licenciement collectif. La Caisse Nationale de la Sécurité Sociale est informée par courrier aussi Réf N°004/2024/PDG/ GAZETTE DU GOLFE du 08 Février 2024.

Ismaël SOUMANOU



ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE AU BÉNIN

Liste des 90 Inspecteurs nommés Chefs de circonscription scolaire

Un arrêté ministériel signé par le ministre des Enseignements maternel et primaire Salimane Karimou le 7 février 2024 a nommé plusieurs inspecteurs des enseignements maternel et primaire aux fonctions de Chefs de circonscription scolaire. Cette liste complète des nouveaux Chefs de circonscription scolaire est maintenant disponible. Les nominations visent à renforcer la gouvernance de l'enseignement primaire et maternel.

ARRÊTÉ ANNEE 2024 N° 008/MEMP/DC/SGM/DPAF/DIIP/DEP/DEM/SA/004SGG24 PORTANT NOMINATION DES CHEFS DES CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE.

Table with columns: N° D'OR DRE, NOM & PRÉNOMS, NUMERO MATRICULE, GRADE, ANCIEN POSTE (STRUCTURE, FONCTION), NOUVEAU POSTE (STRUCTURE, FONCTION), OBSERVATIONS. Rows include: 16- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ALLADA, 17- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE TORI-BOSSITO, 18- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE OUIDAH, 19- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE KPOMASSE, 20- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ABOMEY-CALAVI 1, 21- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ABOMEY-CALAVI 2, 22- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ABOMEY - CALAVI 3, 23- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ABOMEY - CALAVI 4.

Table with columns: N° D'OR DRE, NOM & PRÉNOMS, NUMERO MATRICULE, GRADE, ANCIEN POSTE (STRUCTURE, FONCTION), NOUVEAU POSTE (STRUCTURE, FONCTION), OBSERVATIONS. Rows include: 24- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SÔ-AVA, 25- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE ZE, 26- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE TOFFO, DEPARTEMENT DU BORGOU, 27- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE PARAKOU 1, 28- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE PARAKOU 2, 29- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE N'DALI, 30- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE PERERE, 31- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BEMBEREKE.

Table with columns: N° D'OR DRE, NOM & PRÉNOMS, NUMERO MATRICULE, GRADE, ANCIEN POSTE (STRUCTURE, FONCTION), NOUVEAU POSTE (STRUCTURE, FONCTION), OBSERVATIONS. Rows include: DEPARTEMENT DE L'ALIBORI, 1- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE KANDI, 2- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE MALANVILLE, 3- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BANIKOARA, 4- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE GOGOUNOU, 5- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SEGBANA, 6- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE KARIMAMA.

Table with columns: N° D'OR DRE, NOM & PRÉNOMS, NUMERO MATRICULE, GRADE, ANCIEN POSTE (STRUCTURE, FONCTION), NOUVEAU POSTE (STRUCTURE, FONCTION), OBSERVATIONS. Rows include: 32- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SINENDE, 33- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE NIKKI, 34- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE KALALE, 35- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE TCHAOUROU 1, 36- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE TCHAOUROU 2, DEPARTEMENT DES COLLINES, 37- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE DASSA-ZOUME, 38- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE GLAZOUE, 39- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SAVALOU, 40- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BANTE.

Table with columns: N° D'OR DRE, NOM & PRÉNOMS, NUMERO MATRICULE, GRADE, ANCIEN POSTE (STRUCTURE, FONCTION), NOUVEAU POSTE (STRUCTURE, FONCTION), OBSERVATIONS. Rows include: DEPARTEMENT DE L'ATACORA, 7- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE NATTINGOU, 8- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE TOUCOUNTOUNA, 9- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BOUKOMBE, 10- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE COBLY, 11- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE TANGUETA, 12- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE MATERI, 13- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE PEHUNCO, 14- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE KOUANDE, 15- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE KEROU.

Table with columns: N° D'OR DRE, NOM & PRÉNOMS, NUMERO MATRICULE, GRADE, ANCIEN POSTE (STRUCTURE, FONCTION), NOUVEAU POSTE (STRUCTURE, FONCTION), OBSERVATIONS. Rows include: 41- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SAVE, 42- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE OUESSE, DEPARTEMENT DU COUFFO, 43- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE APLAHOUE, 44- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE DJAKOTOMEY, 45- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE DOGBO, 46- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE TOVIKLI, 47- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE KLOUEKANME, 48- CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE LAO.

Suite en page 11

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE FOOTBALL : SUPER LIGUE PRO (2023-2024)

La course à la succession de Coton FC démarre ce samedi

Dadjè FC # Coton FC : Un choc à ne pas manquer ! Après quelques semaines de repos, le ballon va à nouveau circuler sur nos pelouses.

La première journée de la Super Ligue s'apprête à accueillir un choc électrique. À l'orée de cette compétition, Coton FC ira défier Dadjè FC à Aplahoué.

Historique des confrontations entre les deux formations :

- Coton FC 2-1 Dadjè FC
- Dadjè FC 2-1 Coton FC
- Coton FC 2-1 Dadjè FC
- Dadjè FC 0-1 Coton FC

Ainsi en 04 confrontations entre les deux équipes, Coton FC prend le dessus avec 03 victoires tandis que Dadjè FC s'en sort avec une seule victoire.

Rappelons que lors de la saison écoulée, Dadjè FC et Coton FC sont les seules équipes restées invaincues à domicile en Super Ligue Pro.

Les deux clubs qui sont à leur 3ème participation successives à la Super Ligue Pro nourrissent clairement des ambitions cette saison. La bande de Victor Zvunka veut graver à jamais son nom dans les an-

nales du football béninois en s'adjugeant le titre pour une 3ème fois successive depuis sa création et pour y arriver, elle doit impérativement en découdre avec les Dadjè Boys qui espèrent également jouer les compétitions CAF en fin de saison.

Qui d'entre Dadjè FC ou Coton FC va empocher les 3 premiers

points à l'issue de ce premier choc de la saison ?

Rendez-vous, le samedi prochain au stade omnisports d'Aplahoué pour vivre de purs instants de magie en compagnie de ces deux équipes.

Voici les autres rencontres de la 1ère journée :

Aimé HOUENOU

LIGUE DE FOOTBALL DU BENIN				
CALENDRIER DE LA SUPER LIGUE PRO SAISON 2023-2024				
DATES	RENCONTRES	HEURE	STADES	SCORES
PHASE ALLER				
1 ^{ère} Journée				
10/02/24	ASPAC FC # LOTO POPO FC	16H	TOFFO	
10/02/24	CAVALIERS FC # DRAGONS FC	16H	NIKKI	
10/02/24	ESPOIR FC # AS COTONOU FC	16H	SAVALOU	
10/02/24	TAKUNNIN FC # SOBEMAP FC	16H	KANDI	
11/02/24	DADJE FC # COTON FC	16H	APLAHOUE	
11/02/24	DAMISSA FC # AYEMA FC	16H	N'DALI	
11/02/24	JSP FC # BANI GANSE FC	16H	POBE	
11/02/24	REQUINS FC # DYNAMO FC	16H	RENE PLEVEN	

CAN 2023, CÔTE D'IVOIRE

« on veut prendre notre revanche face au Nigeria », Haller lance déjà la finale

Buteur lors de la demi-finale face à la RDC (1-0) mercredi soir, Sébastien Haller se projette déjà sur la finale de la CAN 2023 face au Nigeria. Et l'attaquant de Dortmund assure que les siens ont une revanche à prendre sur les Super Eagles.

Pas attendue à cette étape après une phase de groupe médiocre, la Côte d'Ivoire va disputer la finale de la CAN 2023. Les Ivoiriens ont composté leur billet pour le sprint final après leur victoire du mercredi soir face à la RDC. Réalistes dans une rencontre qu'ils ont dominée, les Eléphants se sont imposés sur le score de 1-0. Un but signé Sébastien Haller à l'heure de jeu.

Une sublime réalisation de l'attaquant de Borussia Dortmund qui a savouré la qualification des siens en zone mixte après la finale. « Nous sommes très fiers de cette qualification en finale de cette coupe d'Afrique des Nations. Nous avons aujourd'hui fait l'essentiel en en s'imposant face à une bonne équipe du RD Congo. Je pense qu'il y avait de la place pour inscrire ce deuxième but et se mettre à l'abri, mais bon, le plus important c'est qu'on est en finale », a-t-il déclaré dans des propos relayés par AfricatopSport.

En finale, la Côte d'Ivoire va affronter le Nigeria, tombeur de l'Afrique du Sud au terme d'une rencontre très disputée, qui a connu son dénouement lors de la fatigante séance des tirs au but (1-1, 4-2 tab).

Un adversaire que connaissent très bien les Ivoiriens, pour avoir été sa victime en phase de poule. Et pour Haller c'est l'occasion de prendre la revanche sur le géant ouest-africain.

« On va jouer le Nigeria en finale de cette coupe d'Afrique des nations. C'est une grande nation de football, c'est du lourd aussi. Il ne faut pas oublier qu'ils nous ont battu en phase de groupes. Nous allons une revanche à prendre sur le Nigeria », a-t-il conclu. La finale Côte d'Ivoire-Nigeria est prévu dimanche prochain au stade Alasane Ouattara, à partir de 21 heures (GMT+1). La veille, l'Afrique du Sud et la RDC se retrouveront au stade Le Felicia pour la petite finale.

S. E.

TOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE DU PRINTEMPS CHINOIS

Tori-Bossito et Covè sont les destinations de ce jour; demain la grande fête !

Après la soirée sensationnelle, riche en spectacle et chargée d'émotions offerte hier dans la cité lacustre de Ganvié, par l'équipe des projections des films à tous ceux qui ont pu faire le déplacement, les regards sont tournés ce vendredi 09 février 2024 vers les communes Tori-Bossito et Cové qui seront sous les

projecteurs pour accueillir à leur tour les bus des équipes de projections mobilisées pour la circonstance.

A Tori-Bossito et à Cové-Naogon, ce sera ce soir à partir 19h.

Rendez vous est donc pris avec les populations et amis cinéphiles de ces localités.

Éric OBINTI*



Liste des 90 Inspecteurs nommés Chefs de circonscription scolaire (suite & fin)

N° D'OR DRA	NOM & PRÉNOMS	NUMERO MATRICULE	GRADE	ANCIEN POSTE		NOUVEAU POSTE		OBSERVATIONS
				STRUCTURE	FONCTION	STRUCTURE	FONCTION	
DEPARTEMENT DE LA DONGA								
49-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE DJOUGOU 1								
1	LAWANI Chouabou	39210	A1-6	RP 25 (Djougou 1)	CHEF	CS DJOUGOU 1	CHEF	
50-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE DJOUGOU 2								
1	SEKE TOUSSAINT Bas Lue	44377	A3-9 + CAIP	RP 39 (Djougou 2)	CHEF	CS DJOUGOU 2	CHEF	
51-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE OUAKE								
1	KASSA Matonga	39251	A3-9 + CAIP	RP 26 (Ouaké-Capaga)	CHEF	CS OUAKE	CHEF	
52-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE COPARGO								
1	KPONOU Fiacre Jean-Marie	16807	B1-4+CAIP	INTEU	Collaborateur	CS COPARGO	CHEF	
53-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BASSILA 1								
1	LOKOSSOU Fimim	42802	A3-10 + CAIP	RP 27 (Bassila)	CHEF	CS BASSILA 1	CHEF	
54-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BASSILA 2								
1	TUCKON Comlan Sébastien	39071	A3-8 + CAIP	DHP	Collaborateur	CS BASSILA 2	CHEF	
DEPARTEMENT DU LITTORAL								
55-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE COTONOU 1								
1	AGUIDA Barnabé	24735	A1-10	INTEU	COLLABORATEUR	CS COTONOU (Ex Commune - Ouhangbé)	CHEF	
56-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE COTONOU 2								
1	AZONDREDO Doudji	39060	A1-8	RP 29 (Cotonou-Akpakpa)	CHEF	CS COTONOU2 (Ex Cotonou - Akpakpa)	CHEF	
57-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE COTONOU 3								
1	VEGBA Bousigbé Caleb	36632	A1-7	RP (Séglamé)	CHEF	CS COTONOU 3 (Ex Cotonou SIKÉ)	CHEF	
58-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE COTONOU 4								
1	KOUWAKANOU Dohoué Souagnon Pflagie	43131	A3-9 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS COTONOU4 (Ex Cotonou - LAGUNE)	CHEF	
DEPARTEMENT DU MONO								
59-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE LOKOSSA								
1	DAH Mitsouji Cyrille	37115	A1-7	RP30 (Lokossa - Adjamé)	CHEF	CS LOKOSSA	CHEF	
60-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ATHIEME								
1	GIBOKO Dadjinouchi Jean-Marie	41475	A3-7 + CAIP	DEP	Collaborateur	CS ATHIEME	CHEF	
61-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE COME								
1	BOGNON Oke	47432	A1-6	RP 31 (Come - Coast Road)	CHEF	CS COME	CHEF	
62-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE GRAND-POPO								
1	BOUJRENOU Hubert Djeudouzi Karidjoni	36385	A3-10 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS GRAND-POPO	CHEF	
63-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BOPA								
1	NAGNONHOU Gadjir Valentin	36815	A3-10 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS BOPA	CHEF	
64-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE HOUEYOGBE								
1	MIKPOHOU E. Clotaire Sylvain	40898	A1-5	RP 32 (Houe - Houeyogbe)	CHEF	CS HOUEYOGBE	CHEF	
DEPARTEMENT DE L'OUEME								
65-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE PORTO-NOVO 1								
1	TOTIN Abissou André	46629	A1-9	RP 33 (Ex-Route Porto-Novo - OGANJA)	CHEF	CS PORTO-NOVO 1 (Ex- Porto-Novo OGANJA)	CHEF	
66-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE PORTO-NOVO 2								
1	ADEBIYA Alabi Adélimon	37036	A1-6	RP 40 (Porto-Novo)	CHEF	CS PORTO-NOVO 2 (Ex- Porto-Novo KANANFI ATTAKÉ)	CHEF	
67-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SEME-PODJI 1								
1	GLESSOUBE Dieudonné	37144	A1-7	RP 34 (Seme - Podji)	CHEF	CS SEME-PODJI 1	CHEF	
68-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SEME-PODJI 2								
1	AGBOYON Eudoge	43143	A3-10 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS SEME-PODJI 2	CHEF	
69-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'AKPRO - MISSERELE								
1	SALAMI Aboudou Rafi	38017	A3-10 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS AKPRO-MISSERELE	CHEF	

N° D'OR DRA	NOM & PRÉNOMS	NUMERO MATRICULE	GRADE	ANCIEN POSTE		NOUVEAU POSTE		OBSERVATIONS
				STRUCTURE	FONCTION	STRUCTURE	FONCTION	
78-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE SAKETE								
1	BOLEGNI Laurent	41283	A3-9 + CAIP	RP 39 (Sakete)	CHEF	CS SAKETE	CHEF	
79-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'IFANGNI								
1	TOGHE Coffi Vincent	37583	A3-9 + CAIP	RP 65 (Ifangni)	CHEF	CS IFANGNI	CHEF	
80-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE KETOU								
1	ODO Séwanou Amice	39224	A1-7	RP40 (Ketou)	CHEF	CS KETOU	CHEF	
DEPARTEMENT DU ZOU								
81-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ABOMEY								
1	BELANGIN Hounghito Combe	27426	A1-11	RP 41 (Abomey)	CHEF	CS ABOMEY	CHEF	
82-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'AGBANGNIZOUN								
1	BOUNKANRIN Codjo Laurent	39551	A3-9 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS AGBANGNIZOUN	CHEF	
83-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BOHICON 1								
1	TONDJI Dédéou	39162	A3-10 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS BOHICON 1	CHEF	
84-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BOHICON 2								
1	ADDOVI D. Romane	39318	A3-10 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS BOHICON 2	CHEF	
85-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE ZA-KPOTA								
1	ASSOUE Souare Ouhon	38991	A3-9+CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS ZA-KPOTA	CHEF	
70-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ADIARRA								
1	ADOUMASSE Fernand	36693	A1-6	RP 26 (Adjarra)	CHEF	CS ADIARRA	CHEF	
71-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'AVRANKOU								
1	FAGNBHOUN Gbénassop Ferdinand	41849	A3-9 + CAIP	RP 52 (Kantama)	CHEF	CS AVRANKOU	CHEF	
72-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'AGUEGUES								
1	MEVI Désiré	43119	A3-9 + CAIP	RP 62 (Aguégues)	CHEF	CS AGUEGUES	CHEF	
73-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE DANGBO								
1	MIDINGOH Gbénassou Victorin	37193	A1-8	RP 63 (Dangbo)	CHEF	CS DANGBO	CHEF	
74-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ADJOHOUN								
1	DAASSI Raymond	38994	A1-7	RP 37 (Adjo - Bona)	CHEF	CS ADJOHOUN	CHEF	
75-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE BONOU								
1	DAKOUDI Aghokou Marcelin	50003	B1-5 + CAIP	DHP	Collaborateur	CS BONOU*	CHEF	
DEPARTEMENT DU PLATEAU								
76-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE DE POBE								
1	ATCHAÏN Souagnon Salomut	39310	A3-9 + CAIP	RP38 (Pobe - Adja-Ouere)	CHEF	CS POBE	CHEF	
77-CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE D'ADJA-OUERE								
1	OKOUMASSOUN Ayida Servais Britez	39187	A3-10 + CAIP	EPEEN	STAGIAIRE	CS ADJA-OUERE	CHEF	

Article 2 : Le présent Arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Porto-Novo, le 07/02/2024

Sahmane KARIMOU

LANCEMENT DE L'OUVRAGE DU REV SIMON KOKOU DOSSOU

"Parce qu'il m'a toujours porté" dans les bacs

L'univers du livre et des œuvres de l'esprit au Bénin s'enrichit avec le lancement ce Jeudi 8 Février 2024 de l'ouvrage intitulé "Parce qu'il m'a toujours porté" du Révérend Pasteur Simon Dossou. C'était au Temple Shalom de l'Epmb à Gbeto à Cotonou en présence d'un parterre de parents, d'amis, et sympathisants.

Le livre est une autobiographie de l'auteur, le Révérend Pasteur Simon Kossi Dossou qui parle de sa vie et son ministère.

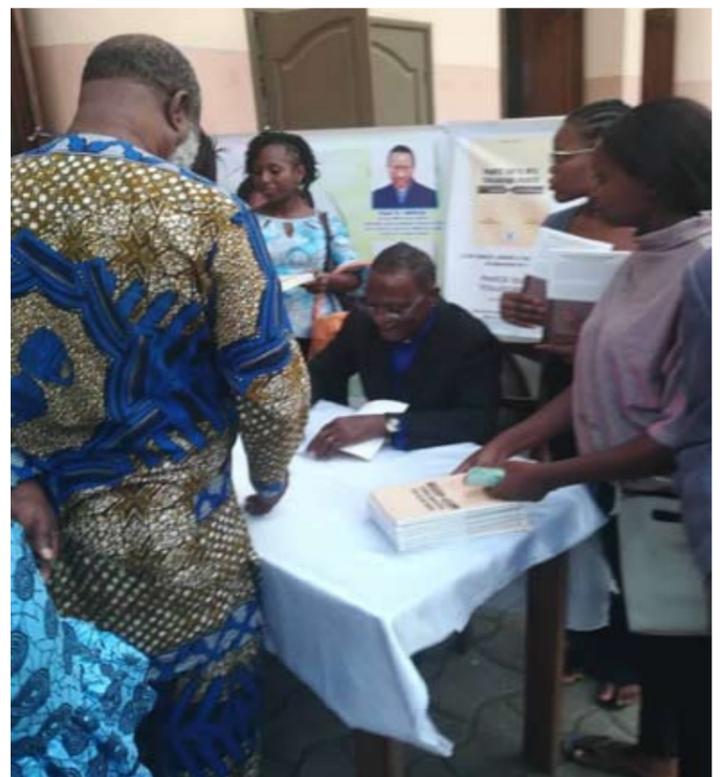
Dans sa présentation de l'ouvrage, le Pasteur Raphaël Houessou a dit que "ce livre a été écrit par le Révérend Simon

Kossi Dossou pour remercier Dieu pour tout ce qu'il a fait de lui jusqu'à ce jour en passant par les postes de responsabilité. C'est son expérience que l'auteur a souhaité mettre à la disposition du public. Et de poursuivre "Ce que l'homme partage comme expérience ce n'est pas pour lui-même même c'est pour autrui"

Ce livre est très instructif pour les laïcs comme pour les religieux, et chargé d'enseignements pour toutes les classes sociales. C'est une autobiographie qui se présente sous une forme particulière en ce que c'était au sous forme d'une interview réalisée par le coach Rock Nepo « L'auteur a tout simplement voulu sortir des schémas clas-

sique des rédactions de livre qui parfois se révèle comme monotone avec moins de motivation" Le livre est préfacé par le Professeur Paulin Hountondji, publié aux Éditions Clé Yaoundé. Ce livre est disponible en librairie à partir de ce 8 Février. Il est à signaler que Révérend Pasteur Simon Kossi fut Président de l'Église Protestante méthodiste du Bénin Epmb pendant 10ans, ayant aussi occupé la fonction de Président du cadre de concertation des confessions religieuses(CCCR). Il est titulaire d'un doctorat en théologie, professeur de l'Ancien Testament et est auteur de beaucoup d'autres ouvrages de référence.

Éric OBINTI





ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES
SALLES DE FÊTES**

SALLES DE FÊTES

**POUR VOS SÉJOURS
ET REPOS À
Porto-Novo**

*Venez
ici*



+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40